

Une Question de M. le Conseiller Olivier MAIBACH (Transmission du budget 2018 au Conseil communal)

Conformément à l'article 74 du règlement du Conseil, je désire poser la question suivante à la Municipalité :

Pour quelles raisons la Municipalité, en plus du communiqué de presse publié la semaine dernière concernant le budget communal pour l'année 2018, a renseigné la presse de manière détaillée sur la situation financière difficile de la Commune pour les années à venir, voir le très complet article de 24 heures publié sur internet le soir même du communiqué de presse et la conférence de presse, c'est-à-dire le 30 octobre, alors que les membres du Conseil communal n'ont pas reçu le budget, enfin l'ont reçu ce soir seulement pour le budget communal donc pour l'année 2018 ?

Ces constatations m'amènent à poser la question suivante à la Municipalité :

Pourquoi la Municipalité renseigne-t-elle la presse de manière très complète, voire leur fournit éventuellement un exemplaire du budget, alors que les membres du Conseil communal n'ont reçu le budget communal, donc le projet de budget pour l'année 2018 seulement ce soir ?

J'attends avec intérêt la réponse de la Municipalité.